



## Sommaire

Le mot du maire .....	1
Recensement .....	2
Festivités .....	3
Lutte contre les frelons asiatiques .....	4
<b>BILAN DES COMMISSIONS</b>	
<i>Social et CCAS</i> .....	5
<i>Urbanisme</i> .....	6
<i>Ecole</i> .....	8
<i>Restaurant scolaire</i> .....	9
<i>Associations</i> .....	9
Vie locale .....	10
Bibliothèque municipale .....	12

## Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

### Commémoration du 11 Novembre

Ce fut une belle cérémonie, tous nos remerciements vont à la **trentaine d'enfants** de notre école qui ont chanté une belle Marseillaise.

**Merci aux trois enseignantes**, Marielle, Virginie et Karine pour leur engagement.

Et **merci aux Anciens Combattants** présents ce jour-là. En fin de cérémonie, Jean-Marie SERVAND a décoré le Porte-drapeau Xavier LAVAUD, auquel je présente toutes mes félicitations.

### Recensement de la population

Le recensement est obligatoire et aura lieu sur notre commune de **janvier à février 2024** par des Agents recenseurs habilités.

C'est à partir de ce comptage que l'INSEE redéfinira notre population et déclenchera les dotations financières d'Etat, dont nous avons grandement besoin. N'ayez pas de craintes, ce recensement n'influe aucunement sur les impôts ou autres taxes.



## Gens du voyage

Deux familles, avec une quinzaine de caravanes, se sont installées, pour une période non définie, sur un espace privé au 8 route de Malagar, avec l'accord des propriétaires.

Ces familles ont l'habitude de se déplacer dans le Sud-Gironde et respectent généralement les lieux et le voisinage.

## Frelons asiatiques

Destruction des nids en grande hauteur (plus de 15 mètres).

La commune vient de s'équiper en matériel permettant ces interventions. De ce fait, n'hésitez pas à **nous signaler la présence de ces nuisibles** sur vos propriétés.

## Traitement des ordures ménagères

Le Sictom est en train de réorganiser ses services. Vous êtes maintenant équipés d'un bac noir individuel ou collectif.

Seules les ordures restantes, **après tri sélectif et compostage** sont acceptées dans ces bacs noirs. Elles doivent être mises dans des sacs-poubelle (non fournis dorénavant).

Ultérieurement, un bac jaune vous sera fourni pour le tri sélectif.

## Vœux du Maire

Le **samedi 13 janvier à partir de 18h** à la salle des fêtes, j'aurai le plaisir de vous présenter les vœux du Maire et de son Conseil Municipal.

Ces vœux seront suivis d'un moment de convivialité.

En attendant cette rencontre, passez de bonnes fêtes.

Merci de m'avoir lu,

Alain Bernadet

## Recensement de la population

- De **janvier à février 2024**
- Effectué par des **agents habilités** par la mairie
- Sert à définir le montant des **aides versées par l'Etat** à la commune (subventions).
- **Amende de 38 euros** en cas de refus de répondre.

## Bientôt 16 ans ?

### Pensez au recensement citoyen

Le recensement est obligatoire. Il s'effectue **auprès du secrétariat de mairie**, à partir de votre 16<sup>e</sup> anniversaire (possibilité de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans). Vous aurez besoin des documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile.

Vous obtiendrez alors une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac, ...etc.), ou à un concours administratif en France.

Vous serez ensuite convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté) pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire.

Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et vous pourrez alors voter.



## Trois bénévoles saint-maixantais à l'honneur

Le samedi 9 septembre dernier avait lieu à la salle des fêtes une **remise de médailles** par le Comité Départemental de la Jeunesse, des Sports et de l'**Engagement Associatif de la Gironde**.

Cette médaille a été remise à trois de nos fidèles bénévoles afin de mettre à l'honneur leur engagement associatif.



- Madame **Josette Louarn** pour son engagement dans l'association des aides ménagères.
- Monsieur **Jean-Marie Servand** pour son engagement à la F.N.A.C.A.
- Monsieur **Pierre Banos** pour son engagement au CCAS et à l'association de Pétanque Loisirs de Saint-Maixant.

Mesdames Dexpert et Agullana, Conseillères Départementales de la Gironde étaient présentes à cette cérémonie.



## Repas des aînés

Le samedi 9 décembre dernier, la commune organisait le traditionnel *repas des aînés*.

Cette manifestation festive reste un moment très apprécié de convivialité et de partage.



*Animation musicale assurée par les Décibaux*

## Pétanque et Téléthon

Le samedi 9 décembre, l'association Pétanque Loisirs Saint-Maixantaise organisait des parties de pétanque afin d'aider le Téléthon. Merci aux participants pour leur solidarité.



FRELONS ASIATIQUES

Lutte contre les frelons asiatiques

Le frelon asiatique constitue une **menace sérieuse pour l'homme et pour la biodiversité**, du fait de sa prédation sur les abeilles mellifères et sur l'ensemble des pollinisateurs. **L'attaque d'une colonie de frelons est très dangereuse et peut être dramatique.** Le frelon asiatique est hélas extrêmement bien implanté en Sud-Gironde.

**Quels sont nos moyens d'action ?**

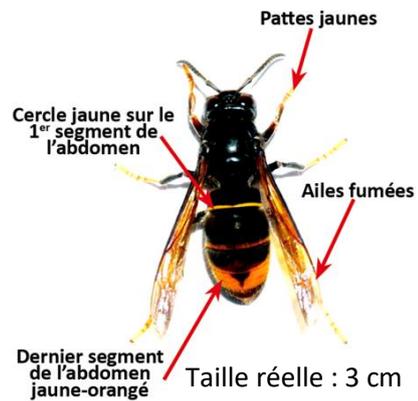
Il existe des **solutions** pour lutter efficacement contre lui, encore faut-il qu'elles soient prises à **l'échelle du territoire et de manière massive.** Il nous apparait plus juste, mais aussi plus efficace, que la responsabilité de cette lutte soit prise par la(les) collectivité(s). En effet, les particuliers sont souvent démunis lorsqu'ils constatent des nids sur leur terrain.

Jusqu'à présent, l'association GDSA 33 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles) était notre interlocuteur privilégié pour procéder à la destruction des nids. Cette association fait appel à des perchistes bénévoles. Il s'agit en général d'apiculteurs dont les modalités d'intervention concernent les nids de faible hauteur. **Le problème demeure pour la destruction des nids de hauteur supérieure à 18 mètres.**

**Etat des lieux**

En octobre dernier, un état des lieux de notre territoire indique la présence de 14 nids sur les communes des Côteaux macariens, dont 8 sur des terrains privés à des hauteurs de plus de 20 mètres.

**Ce constat alarmant nous a conduit à prendre la responsabilité de cette lutte,** en choisissant une méthode de destruction sélective. En effet, il faut aussi être vigilant quant aux effets délétères des dispositifs de piégeage non sélectifs, souvent mis en œuvre par les personnes quand elles sont obligées d'agir seules.



**Mise en place d'un protocole de lutte à l'échelle de la commune**

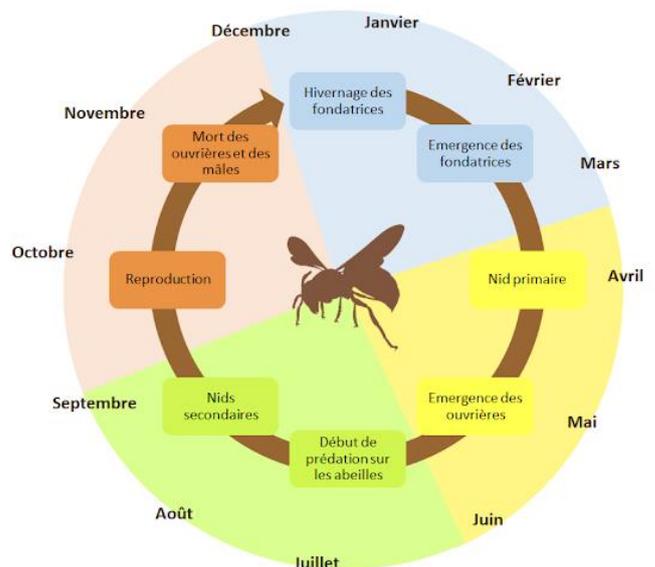
Ainsi, la mairie de Saint-Maixant a décidé d'investir dans l'achat d'un pistolet insecticide longue portée pour un coût de 1197 euros TTC. Un agent de la commune, habilité à manier ce pistolet, est capable d'intervenir sur les nids à des hauteurs supérieures à 18 mètres. Il faut environ une quinzaine de billes pour détruire un nid.

Pour l'année 2023, la municipalité et le GDSA ont détruits 9 nids sur notre commune.

6 nids ont été détruits grâce au pistolet insecticide.

**Tous vigilants**

Nous faisons appel à votre vigilance pour nous alerter sur la présence de nids de frelons asiatiques sur le domaine public ou privé. **Adressez-vous directement au secrétariat de la mairie.**



## Bilan de l'année 2023

L'année 2023 démontre que le besoin en logement est l'un des problèmes majeurs sur le territoire Sud-Girondin. La commune de Saint-Maixant n'est pas épargnée. La commission *Social* est au regret d'informer la population que la collectivité n'a pas de capacité de logement : **les locations communales existantes sont occupées**. D'autre part, nous n'avons pas de visibilité sur les locations privées.

Le CCAS et la commission *Social* ont travaillé pour être au plus près de la population vulnérable.

### Accompagnement des personnes âgées

Depuis le début de l'année, nous étions en recherche du **service civique** auprès des personnes âgées. **Pauline** est arrivée au sein de la collectivité fin mai. Elle est parmi nous jusqu'à fin janvier 2024. Elle rencontre les personnes de plus de 75 ans désireuses de sa visite pendant une heure du lundi au vendredi, sauf le mercredi. Les activités sont variées : lecture, jeux de société, promenade... De plus, depuis septembre, elle intervient auprès des tout-petits pour proposer des activités de motricité à la pause méridienne. Pauline est encadrée dans cet atelier par une A.T.S.E.M. (agent territorial spécialisé).

### B.A.F.A.

Le CCAS a fait le choix d'accompagner les jeunes désireux de se former au B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) dans la phase initiale de la formation (étape 1). Le CCAS octroie une aide financière de 75 euros pour chaque jeune de la commune. Cette participation est donnée sous couvert de l'attestation de fin de formation.

### Aides financières diverses

Chaque année, le CCAS et la commission *Social* répondent à diverses sollicitations d'aide financière. Chaque demande est étudiée, dès réception du dossier de justificatifs au complet.

La commission *Social* travaille tout au long de l'année pour accueillir au mieux les personnes en détresse. Malheureusement, certaines personnes ne respectent pas les règles, les lieux... A ce jour, nous devons prioriser parmi les situations les plus précaires. Etant donné l'augmentation des demandes, les **chalets d'urgence** ont une réelle importance sur notre territoire.

Chaque année, nous le précisons et répétons à tous les administrés : si vous avez une question d'ordre social ou si vous avez besoin d'un renseignement, la mairie vous est ouverte.

Les membres du CCAS et de la commission *Social* vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

### Les chalets d'urgence

#### Conditions d'attribution des chalets

Nous recevons beaucoup de demandes. Les chalets ont vocation à loger sur une courte durée des personnes victimes des situations suivantes :

- sinistre d'un logement (dégât des eaux, incendie...).
- conflits conjugaux et/ou familiaux sur un territoire défini.

**Les personnes en procédure d'expulsion ne peuvent pas prétendre aux chalets d'urgence.**

## Bilan de l'année 2023

### Principaux travaux effectués en Régie

#### Sur la voirie

- Pose d'une buse et d'un regard pour les Eaux Pluviales à Bernille, au lieu-dit *Ruat*.
- Installation d'un regard pour l'évacuation des Eaux Pluviales à Mouchac-Nord.
- Remise en état de plusieurs accès donnant sur la D10, ainsi que l'accès au PAV, à proximité du terrain de pétanque.
- Installation d'une pompe dans le puits de la Place Magni.
- Mise en place d'un arrosage automatique sur les deux aires de jeux (publique et celle de l'école).
- Installation de 9 corbeilles (poubelles) réparties sur la commune : arrêts de bus, Place Magni, aire de jeux publique, terrain de pétanque...
- Réalisation de places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) devant l'Eglise, devant le terrain de pétanque et devant la salle des fêtes.
- Mise en place de panneaux de signalisation, notamment la pose de panneaux lumineux à LED pour la sécurisation du carrefour D10/rue Lavison/rue Signoret.
- Remise en peinture des *Passages pour piétons*, des bandes *Stop* ou *Cédez le passage* et des *Dents de requins*.



Travaux concernant l'acoustique de la salle des fêtes



### Création et entretien des espaces verts

- Taille des arbres et arbustes, tonte et faucardage dans les lotissements, sur les voies communales et départementales, ainsi que sur les bords de la Garonne.
- Nettoyage des têtes de pont sur les fossés.
- Nettoyage et vérification des passages de digue.
- Rénovation complète des massifs du Monument aux Morts.
- Plantation d'arbres sur l'espace vert du lotissement des Passereaux, ainsi que sur l'espace communal rue du Viaduc.
- Création du massif devant l'accueil périscolaire.

### Bâtiments et espaces communaux

- Travaux de rénovation de remise en peinture des portails de l'école, de la rampe d'accès à la mairie et des poutres extérieures de la cuisine.
- Fin des travaux du bureau du service technique de la commune.
- Pose d'une clôture de brande sur un côté du terrain de pétanque.

### Extension du cimetière

- Fabrication et pose de deux portails séparant l'extension du cimetière et le dépôt communal.
- Piquetage des différents secteurs (caveaux, pleine terre, cavurnes, espace commun...), mise en place de canalisations pour l'arrosage, de trois robinets avec puisard, plantations d'arbres, d'arbustes grimpants avec grille de soutien sur les murs.

## Ecole

- Installation d'une rampe pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) aux WC du bâtiment primaire (cycle 3).
- Nettoyage et peinture du mur du primaire (cycle 3) et de la maternelle (cycle1) en vue de la création d'une fresque.
- Remise en peinture des murs et des portes des couloirs de la maternelle.
- Sécurisation du grand portail en bois *Accès pompiers*, côté D10, à proximité du bâtiment primaire (cycle 3).
- Mise en place d'une sonnette au portillon en bois du bâtiment primaire (cycle 3), côté D10.
- Réparation de deux grosses fuites d'eau.
- Installation de deux carillons d'alarme dans le bâtiment *Extension* (cycle 2) de l'école.
- Dans le cadre du *Plan Particulier de Mise en Sécurité* (PPMS) de l'école, installation de télécommandes dans toutes les classes, le réfectoire et le périscolaire.
- Travaux pour l'amélioration de l'évacuation des eaux usées et pluviales du bâtiment primaire (cycle 3).
- Mise en place du composteur.

## Bibliothèque et foyer

- Remise en peinture du bâtiment de la bibliothèque et de celui du foyer (murs et menuiseries).
- Pose d'une VMC à la bibliothèque.
- Installation des nouveaux panneaux *Bibliothèque*.

## Divers

- Installation de panneaux tri-flash et de bandes de balisage adhésives réfléchissantes sur les véhicules du service technique.
- Divers petits travaux *à la demande* (plomberie, maçonnerie, électricité, carrelage et menuiserie) sur et dans les bâtiments de la commune.

## Travaux effectués par des artisans

### Voirie et City-stade

- Rénovation de la canalisation d'adduction d'eau sur la route du Grand Chemin (accès au service technique depuis la D10).
- Pose des derniers éclairages LED (84) sur la commune.
- Pose d'une citerne (10 m<sup>3</sup>) de récupération des eaux pluviales derrière la salle des fêtes.
- Remise en état des voies communales (point à temps).
- Rénovation de la piste du city-stade et mise en place d'un accès pour Personnes à Mobilité Réduite.

### Bâtiments communaux

- Etanchéité des toits terrasses des cuisines et du réfectoire.
- Pose de films solaires anti-UV sur les vitres du couloir du réfectoire.
- Traitement acoustique de la salle des fêtes.
- Installation d'un organigramme de clés pour tous les bâtiments et accès communaux.
- Remise en état du tableau électrique de la bibliothèque et du foyer.
- Mise en place d'internet à la bibliothèque.
- Changement des menuiseries de la bibliothèque et du foyer.
- Mise en conformité des WC du foyer pour les Personnes à Mobilité Réduite.

### Cimetière

- Installation d'un columbarium dans l'extension du cimetière.

*Installation de la citerne de récupération des eaux pluviales (salle des fêtes)*



## Bilan de l'année scolaire 2022-2023

La commission *Ecole* remercie l'équipe enseignante pour les beaux projets qu'elle a su proposer aux élèves tout au long de l'année : le projet judo, le projet de fresque sur *Le monde*, le projet *Vivre à l'heure africaine...* L'année scolaire 2023-2024 aura pour thème principal **Les jeux olympiques**.

Grâce à leur implication, les cérémonies commémoratives ont été animées par les chants de nos jeunes saint-maixantais.

La commune a participé financièrement à la **classe de mer** pour quatre classes (3000€).

A la fin de l'année scolaire, l'équipe municipale a offert un **dictionnaire aux futurs collégiens de 6<sup>ème</sup>** (800€) et, pour la première fois, une **trousse** a été offerte **aux futurs élèves de CP** afin de marquer également ce passage important (300€).

## Année scolaire 2023-2024

L'école a connu une **fermeture de classe**.

La commission a rencontré en octobre l'équipe enseignante, le CVLV et l'APE afin de faire un bilan de la rentrée et de présenter les différents projets à venir.

Comme chaque année, la commission s'est réunie afin de réfléchir au **Noël 2023**. Le Père Noël sera généreux avec des chocolats (environ 300€) pour tous les enfants, des cadeaux pour les maternelles et les CP (950€) et participera financièrement (1300€) au spectacle que tous les élèves iront voir au **Grand Théâtre de Bordeaux** le jeudi 21 décembre. Le lendemain, le vendredi 22 décembre, la commune invitera tous les élèves, les enseignants et les agents au **repas de Noël**.

A ce jour, le **budget 2023** de la commission *Ecole* est réparti de la manière suivante :

- CVLV (périscolaire) : 14600€
- Ecole (fonctionnement) : 11000€
- Ecole (investissement) : 4000€.

Le budget 2024 devrait permettre de réaliser la remise à neuf des toilettes des Maternelles.

## Effectifs 2023-2024

- **PS**, Mme HERMANN : 25 élèves
- **MS/GS**, Mme CAHU : 24 élèves (19 MS et 5 GS)
- **GS/CP**, Mme LEGUAY : 24 élèves (12 GS et 12 CP)
- **CP/CE1**, M. MOBECHE : 23 élèves (9 CP et 14 CE1)
- **CE1/CE2**, M. DEFRANCQ : 24 élèves (14 CE1 et 10 CE2)
- **CE2/CM1**, Mme LHOMME : 25 élèves (9 CE2 et 16 CM1)
- **CE2/CM1**, Mme GARDERE : 25 élèves (9 CE2 et 16 CM1)
- **CM2**, Mme BLONDY FERMOT : 26 élèves.



*Fresque réalisée par tous les écoliers, avec l'aide de madame Guais, artiste peintre*

La **commission Associations** remercie toutes les associations qui ont proposé une grande variété d'animations cette année. Nous remercions également les membres de chaque bureau pour leur engagement bénévole qui, nous en sommes conscients, demande un énorme investissement.

Vous trouverez sur le site internet [saintmaixant.fr](http://saintmaixant.fr), toutes les informations et **actualités** concernant les différentes animations (sportives notamment) proposées en fin d'après-midi et ponctuellement celles des week-ends.

En 2023, la commune a octroyé des subventions pour un total d'environ **16000 euros**. A compter du 8 janvier 2024, chaque association pourra faire la demande d'un **dossier de subvention** à compléter et à rendre pour le 5 février (dossier à déposer à l'accueil de la mairie ou à adresser par mail à [accueil@saintmaixant.fr](mailto:accueil@saintmaixant.fr)).

## Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire sert entre **170 et 180 repas** tous les jours, répartis de la manière suivante :

- 47 à 52 enfants de maternelle encadrés par deux agents.
- 50 repas pour le premier service des primaires.
- 58 repas pour le second service des primaires.
- et enfin, le repas pour les enseignants et les agents.

La **gestion des achats et l'établissement des menus** sont toujours réalisés par les bons soins d'Agnès, diététicienne.

Un **composteur** a été mis en place afin de valoriser les déchets du restaurant scolaire (préparation des repas).

Un agent, formé par le Sictom, est responsable de la bonne utilisation de ce composteur.

Le **nettoyage** du restaurant scolaire et des cuisines se fait toujours à l'aide d'un nettoyeur-vapeur, de manière à réduire l'utilisation de produits chimiques de désinfection. Nous étudions la possibilité de passer au balayage humide.

En cas de difficultés pour le règlement de vos factures, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.



*Les agents du restaurant scolaire devant le composteur qui a profité de l'été pour produire des potimarrons*

## Les Blés d'Or

Après la reprise de septembre, le club a séjourné en Tunisie (Djerba), voyage qui a donné entière satisfaction à tous les inscrits.

- Reprise des **petits lotos** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois.
- Le grand loto du 15 octobre 2023 a eu beaucoup de succès.
- 14/12 : **Assemblée Générale** ouverte à tous.

## L'association des Parents d'Elèves

organise son grand **LOTO** le **vendredi 26 janvier** à partir de 20h. De nombreux lots à gagner. Buvette et petite restauration. Venez nombreux !

Contact : [fcpe.saintmaixant@gmail.com](mailto:fcpe.saintmaixant@gmail.com)  
ou 06 84 98 25 51.



## A.A.M.M.A.P.A.F.

**L'association d'Aide Matérielle et Morale aux Personnes Agées et aux Familles** de Saint-Maixant propose des services d'assistance, d'accompagnement, d'aide et de soutien pour les actes de la vie quotidienne auprès des personnes âgées ou des personnes en perte d'autonomie. Elle intervient également auprès des familles ou des particuliers pour tous travaux ménagers.

Les missions suivantes peuvent être assurées par le personnel (auxiliaire de vie, aide-soignante ou aide-ménagère) :

- Travaux ménagers
- Entretien du linge
- Aide au déplacement, à la toilette, à l'habillage
- Soutien des relations sociales
- Préparation des repas et courses.

L'association peut vous accompagner pour la **constitution de votre dossier**. Plusieurs organismes peuvent vous accorder des **aides financières** : Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation, Plan d'Aide Personnalisé, Aide au retour à domicile après hospitalisation, mutuelles...

**Renseignements** auprès du secrétariat de l'association, Place de l'église à Saint-Maixant.

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.
- tel : 09 77 76 78 05
- mail : [asso.am@orange.fr](mailto:asso.am@orange.fr)

## Espace Sports Orientation

### De quoi s'agit-il ?

Les *Espaces Sports Orientation* ont vocation à valoriser le patrimoine, diversifier les activités touristiques et sportives et créer des animations grand public ou pour les jeunes publics, dont les scolaires. Il s'agit d'un **équipement permanent** s'appuyant sur une **carte dédiée** et sur un **parcours** jalonné par des **balises permanentes**.

### Comment l'utiliser ?

La commune de Saint-Maixant, en partenariat avec la Fédération Française de Course d'Orientation, a entrepris la création d'un tel espace. Il est déjà effectif et se trouve derrière le city-stade sur une zone géographique de 48700 m<sup>2</sup>. Il comprend **quatre parcours de difficulté croissante** :

Parcours	Niveau	Distance	Nbre de balises
VERT	Très facile	0,3 km	5
BLEU	Facile à moyen	0,7 km	7
ROUGE	Difficile	1,3 km	11
NOIR	Très difficile	1,8 km	14

**La carte, les parcours et le mode d'emploi** sont à se procurer auprès du secrétariat de mairie.

## Le déjeuner des voisins

**Tous les vendredis de 12h à 14h, sur réservation – 15 euros**

La Résidence Services *Première Pierre* située 23 place des Allées à Verdélais propose de partager un temps de convivialité autour d'un repas équilibré. Si nécessaire, votre auxiliaire de vie ou aide personnelle peut vous accompagner en complément de l'équipe de professionnels de la Résidence.

## Radar pédagogique

### Analyse des relevés

Le radar pédagogique, positionné sur la route de Gascogne, a pour rôle de vous **alerter sur votre vitesse** lors de la traversée de Saint-Maixant. Son positionnement correspond à une **zone limitée à 50 km/h**, du fait de la proximité des habitations et des piétons/vélos fréquentant cette route.

Sur la période du 23/08 au 23/09, le passage de **80000 véhicules** a été enregistré.

**50% des véhicules (seulement) respectent la limitation de vitesse.**

29% des véhicules sont en excès de vitesse inférieur à 10 km/h.



**15% des véhicules sont en excès de vitesse compris entre 10 et 20 km/h.**



**6% des véhicules dépassent les 70 km/h.**

**Nous avons enregistré des records qui ne devraient pas exister**, dont certains aux heures de rentrée d'école :

Vendredi 22 septembre, à 8h30 : 123 km/h.

Vendredi 22 septembre, à 20h : 144 km/h.

Samedi 23 septembre, 9h : 128 km/h.

Samedi 23 septembre, 10h : 100 km/h.

### Kinésithérapeute Cardiologue

Le cabinet de kinésithérapie de **Vincent Lamon** est désormais au **6 allée de la Sérénité**.

A partir de janvier 2024, son ancien cabinet, **8 rue du Viaduc**, sera occupé par un cardiologue, le **docteur Ky**.

## Marathon des Sables 2024

Le Marathon des Sables, c'est une course à pied de 250 kms environ, en 6 étapes dans le Sahara marocain.

Thibaud Pérez, jeune trentenaire de Saint-Maixant s'est lancé le défi de participer à cette course mythique en avril 2024.

Il s'agit avant tout d'un défi personnel afin d'éprouver et de repousser ses propres limites. Néanmoins, afin de donner un sens supplémentaire à ce défi, Thibaud intègre un **projet humanitaire**. Il a choisi de représenter une **association locale Les pieds sur terre 33**. Cette association, fondée en 2017 par l'école de podologie de Bordeaux, intervient chaque année au Maroc afin de former les soignants sur place aux soins podologiques, effectuer des semelles orthopédiques ou des soins de pédicurie.



Thibaud souhaite lever des fonds pour aider l'association et soutenir les étudiants de l'école de podologie de Bordeaux dans leurs actions d'aide aux orphelins polyhandicapés.

**Bravo à Thibaud pour ce beau projet.** Nous lui adressons tout notre soutien et nos encouragements !

Contact : [thibaud.perez33@outlook.fr](mailto:thibaud.perez33@outlook.fr)

 Sables et solidarité by Titi et les pieds sur terre

 Asso Lespiedssurterre

### Sictom

Si vous n'avez pas pu récupérer votre bac noir individuel d'ordures ménagères à Saint-Maixant, vous devez aller le chercher au pôle technique du Sictom à Fargues.

**10 rue Fontaine ZAE, Fontaine – 33210 Fargues.**

## Permanence du Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice bénévole**. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une **solution amiable à leur différend**, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

La conciliation de justice concerne uniquement les litiges suivants :

Consommation, relations de voisinage (nuisance, immobilier), relations locataire/bailleur, copropriété, litiges entre personnes, litiges commerciaux, droit rural (baux), litiges prud'homaux.

**Un conciliateur de justice tient une permanence à Saint Maixant les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois.**

Prendre RDV en mairie au 05 56 62 03 08.



Chères lectrices et chers lecteurs, à l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons souhaité faire une sélection d'ouvrages *Coups de cœur* réjouissants, stimulants et enrichissants. Nous espérons que cela vous donnera envie de fréquenter notre bibliothèque municipale. A moins que cela vous donne des idées cadeaux...

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous vous retrouverons avec beaucoup de plaisir dès le vendredi 12 janvier.

**Nathalie Bertrand – Laurence Derc - Josette Lafon - Véronique Lamarle-Mulet.**

## COUPS DE COEUR

### BD adultes



**Zaï zaï zaï zaï** par Fabcaro



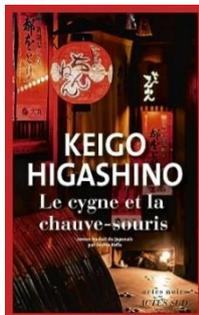
Une merveille d'humour où l'absurde côtoie le grotesque sans jamais se départir d'intelligence. L'imagination et le délire humoristique de Fabcaro font feu de tout bois. Il en profite pour démolir avec une jubilation évidente notre société, égocentrique, paranoïaque et manipulée par les médias.

Fabcaro est un romancier de BD et de romans, qui a récemment travaillé au dernier tome d'Astérix, **L'iris blanc**.

## POLARS

**Le cygne et la chauve-souris** par Keigo Higashino

Vous en avez assez des polars scandinaves ? Des flics super-héros ? Alors, ouvrez un Keigo Higashino. Vous plongerez dans la société japonaise actuelle, avec ses codes et ses coutumes. Pas d'action grandiose. Pas vraiment de héros, mais des personnages qui font la part belle à la réflexion, à l'introspection, qui acceptent la lenteur et conservent une obstination à toute épreuve. Des enquêtes ciselées qui peuvent faire penser à la précision d'Edgar Allan Poe, avec une part importante laissée à l'intime et aux valeurs humaines.

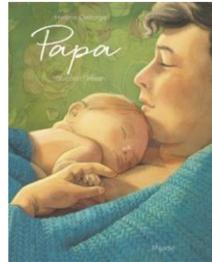


Autre roman de Keigo Higashino disponible à la bibliothèque : **Les sept divinités du bonheur**.

## Albums jeunesse

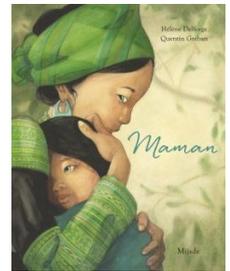
**Papa** par Hélène Delforge et Quentin Gréban

**Maman** par Hélène Delforge et Quentin Gréban

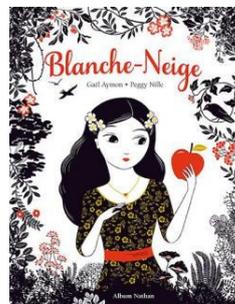


**Papa.** Deux syllabes, tant de significations. La fierté qu'on ressent, la peur de mal faire, la douceur qu'on ose dévoiler, l'amour qu'on montre à chaque instant. Il y a tant de papas différents, mais tous souhaitent la même chose : que leur enfant soit le plus heureux du monde.

**Maman.** Un des premiers mots du monde. Un nom unique, porté par des milliards de femmes. Un mot pour dire l'amour, la tendresse, le lien, parfois le manque. Il y a autant de mamans qu'il y a d'enfants. Pourtant, sur tous les continents, lorsqu'elles prennent leur bébé dans les bras, les mamans se ressemblent.



**Blanche-Neige** par Gaël Aymon et Peggy Nille



Une magnifique relecture de ce conte classique par un duo d'exception. Les illustrations invitent le lecteur dans un univers onirique, aux forêts envoûtantes et aux princesses délicates.

## Documentaire jeunesse

**Nous, les indomptables** par Yuval Noah Harari

*Comment les humains ont conquis le monde ?*



Un livre didactique, pédagogique qui raconte une histoire incroyable mais vraie : celle de l'humanité. Yuval Noah Harari est un historien et écrivain reconnu. Auteur du bestseller international **Sapiens : Une brève histoire de l'humanité**, dans cet ouvrage adressé aux jeunes lecteurs, il vulgarise son propos

sans perdre sa rigueur scientifique. Finalement, cet ouvrage est à mettre entre toutes les mains, tant son intérêt est grand.